

LES DIVERSES SECURITES que **VOUS DEVEZ RESPECTER**

En tout premier lieu, **vous devez (obligatoirement) avoir fait votre déclaration à la DDCS** (article **R321-1** du code du sport) avec les documents que je vous avais envoyés en début d'année.

Si ce n'est pas fait, **faites-le sans tarder**. La ronde des visites de la part du Ministère des Sports a commencé.

Un Jeu vient d'en faire les frais (interdit sur le terrain).

Le dossier sécurité de la FFTA

Dans Réglementation Sportive > Règles de Sécurité

Documents à télécharger

- 1 Règlement général sur l'hygiène et la sécurité
(article **R. 322-7 – L. 322-2**)
- 2 Dispositions à adopter en matière de sécurité dans un règlement intérieur de club (**y faire figurer la façon dont vos Jeux sont fermés**)
- 3 Assurance et Responsabilité (**2 feuilles**) que vous allez chercher dans votre structure : dans Impressions/Listes - Structure
(article **L. 321-1**)
- 4 Sécurité de la pratique : généralités
- 5 Secours et services d'urgence (**les n°s en gros**)
+ Centre anti-poison Paris : 01.40.05.48.48
Reims : 03.26.86.26.86
- 6 Les personnes en charge de la sécurité

L'implantation du site de compétition et déroulement

La protection autour de l'air de tir

Schéma de l'aire de tir

Guide des animations ponctuelles

Une installation spécifique : le jeu Beursault

Recommandations pour l'implantation d'un parcours

Doivent être affichés dans votre logis AINSI qu'à l'extérieur.

Vos panneaux AVEC les documents affichés (1 à 6) doivent être placés :

- **à chaque butte de tir**
- **si vous avez un terrain (0 à 70/90m), un panneau à l'entrée du pas de tir**
- **dans votre salle**
- **à chaque endroit où il y a tir**

Vous devez avoir un drapeau rouge à chaque butte de tir, dans vos salles, sur tous terrains (afin d'avertir de ne pas tirer).

Vous devez avoir :

- **une trousse de secours avec :**
- 1 paire de gants stériles (soins des petites plaies)
- Lingettes
- Dosettes à usage unique de produits désinfectants (ou sprays) non colorés, pour désinfection des plaies simples (l'acheter sur conseil d'un médecin ou d'un pharmacien, et non au supermarché).
- Solutions antiseptiques (CHLOREXIDINE AQUEUSE UNIDOSE)
- 10 Compresses stériles (soins des petites plaies)
- Pansements adhésifs stérils individuels (avec des mickeys dessinés, les enfants apprécieront).
- PANSEMENTS COMPRESSIF TYPE CHUT
- Strips stériles adhésifs pour coupures légères
- Sparadrap
- Tulle gras
- Bande extensible auto-adhésive
- Pansements hydrocolloïdes anti-brûlures et hémostatiques
- 3 Coussins hémostatiques d'urgence tercé (compression des hémorragies)
- Bande crêpe 5, 10 et 15 cm
- 1 couverture de survie
- 10 morceaux de sucres emballés (pour les personnes victimes de malaises qui RECLAMENT DU SUCRE UNIQUEMENT).
- 1 tire tique
- 1 pince à échardes
- 1 paire de ciseaux à bout rond
- 1 thermomètre (de préférence type prise de mesure dans l'oreille). Ceci dans le but uniquement d'orienter le médecin, en aucun cas de diagnostiquer.
- Aspivenin / pompe anti-venin à déclenchement automatique
- Kit auto-injectable d'adrénaline (voir médecin) conserver à l'abri de la chaleur et de la lumière = pour allergique
- Apaysil
- Hémoclar / gel arnica
(**Pas de gel arnica sur une plaie, ni autour des yeux ou de la bouche**)
- 2 sacs plastique
- 1 lampe

- Arnica montana 9 CH
- Apis 9 ch et 15 ch
- Staphysagria 15CH
- Médicaments antalgiques et anti-inflammatoires (paracétamol)
- Médicament antidiarrhéique
- Solutés de réhydratation en cas de diarrhée

- **Pas** de gras sur une brûlure
- En cas de piqûres avec démangeaisons, **évit**ez de grater pour ne pas aggraver, **appliquez** un glaçon, une compresse imbibée d'alcool ou de vinaigre ou une crème apaisante.

C'est la seule façon de vous décharger de vos responsabilités en tant que Président.

En effet, les Archers, ainsi que toutes personnes entrant dans votre Jeu doivent pouvoir lire toutes les consignes de sécurité.

Si la sécurité n'est pas respectée, vous ne serez pas incriminé personnellement puisque vous aurez placé vos consignes.

Vous devez avoir :

- une sortie de secours, un extincteur

Vous devez afficher les Diplômes et titres des personnes exerçant dans l'établissement les fonctions mentionnées à l'article **L. 212-1**.

Ainsi que :

- les cartes professionnelles qu'elles détiennent en application de l'article **R. 212-86** ou attestations de stagiaires article **R. 212-87**

Doivent être également indiqués :

- les Noms/Prénom/Tél. de la personne joignable pour renseignements
- les jours et heures d'ouverture du Jeu / de la Salle
- les montants de la licence

En ce qui concerne **vos matériel**, Article **A322-177** du code du sport

- Application article **R 322-37**

Vous devez établir une fiche de gestion dont le contenu est défini en annexe **III-27** de l'article :

- identification, caractéristique de l'équipement, référence précise de l'équipement, notice d'instruction (ou copie), date d'achat ou à défaut date de mise en service, date prévue de mise au rebut pour équipement vieillissant
- maintient en état de conformité (description de l'organisation mise en place pour assurer ce maintient)
- nature des réparations réalisées, date des incidents survenus sur l'équipement, la date de toutes réparations (changement de corde, de repose flèche, etc...)

C'est la seule façon pour vous **de pouvoir prouver** que votre matériel a été prêté ou loué en bon état de tir.

Article **L.221-1** du code de la consommation

« Les produits et services doivent, dans des conditions normales d'utilisation ou dans d'autres conditions raisonnablement prévisibles par le professionnel, présenter la sécurité à laquelle on peut légitimement s'attendre et ne pas porter atteinte à la santé des personnes »

Si vous n'en possédez pas, voir avec votre Mairie afin de faire installer une ligne téléphonique de secours. Dans l'attente, toujours vérifier qu'au moins deux des personnes présentes possèdent un téléphone portable CHARGE.

Relevez vos manches et mettez tout ceci en place dans votre intérêt
La Ronde du Beauvaisis de Tir à l'Arc